

Image not found or type unknown



procuration changement de nom

Par **lilou365**, le **24/02/2020** à **09:24**

Bonjour,

Lors de la succession de ma mère? mes nièces viennent en représentation de ma soeur dcd, L4une a donné sa procuration pour la représenter à sa soeur aînée, mais un an plus tard? on apprend qu'elle a changé et a fait une nouvelle procuration à son père (notre beau frère). A-t-elle le droit de changer sa procuration en cours de succession ? mes nièces sont héritières de ma soeur dcd mais pas mon beau frère qui rajoute de l'huile sur le feu. Peut-on contester cette nouvelle procuration ?

Merci.